

# FICHE 10

## Prévention du parasitisme



### 1. INTRODUCTION

Le **pâturage** présente de nombreux **avantages** pour les ruminants, grands ou petits : herbe fraîche, effet positif sur la santé de l'animal... Mais le pâturage a aussi un inconvénient : les animaux qui pâturent sont exposés aux parasites. Les **infestations de vers** constituent l'un des problèmes de santé animale les plus importants dans l'élevage herbager.

Les **jeunes bovins** sont sensibles à une **forte pression parasitaire** dès la première saison de pâturage. Il en résulte souvent des problèmes de santé. Par contre, une faible pression d'infection peut garantir le développement de l'immunité des bovins.

La **résistance** des vers apparaît en utilisant toujours les mêmes produits de traitement, ou en traitant au mauvais moment, ou encore en utilisant de mauvaises quantités.

#### Conséquences :

- L'animal présente les symptômes suivants : toux, diarrhée...
- La croissance ralentit, parfois il perd du poids. Dans des cas exceptionnels mortels.
- Une baisse de production laitière peut être remarquée chez les primipares (rare en multipares)



#### Les principaux vers gastro-intestinaux nuisibles sur notre territoire

- Verminose gastro intestinale : les trichostrongles (*Ostertagia*)
- Bronchite vermineuse : *Dictyocaulus viviparus*
- Douve du foie : *Fasciola hepatica*
- Douve du rumen : *Paramphistomum*

### 2. PRÉVENTIONS

- **Long terme** : génétique appropriée (pas de reproduction avec des animaux à problèmes).
- **Moyen terme** : optimisation de la gestion des pâturages au cours de la première et de la deuxième année de vie (renforcement de l'immunité des jeunes bovins).
- **Court terme (curatif!)** : si nécessaire, soutien supplémentaire avec vermifuge ciblé.

#### 2.1 > Gestion des pâturages jeunes bovins pour développer l'immunité

**OBJECTIF : 200 jours de stage au pâturage avant le 1<sup>er</sup> vêlage.**

##### 2.1.1 > 1<sup>re</sup> année de vie (été)

- Les veaux pâturent pendant 4 mois au cours de la première année de vie (mai – septembre). Soit des pâturages « non infectés par les vers » (prairies de fauche, prairie non pâturée) avec 1 ou quelques animaux plus âgés. Soit brièvement sur une prairie « infectée », puis sur leur propre prairie.
- Complémentation en alimentation nécessaire.

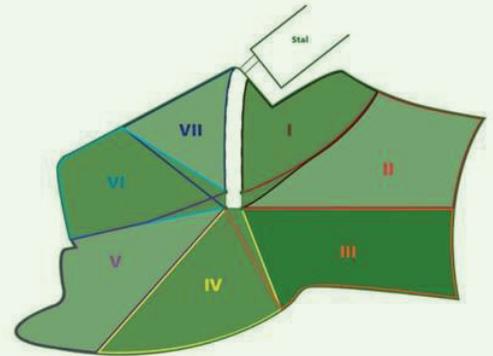




Les jeunes bovins qui ont été en contact avec des parasites pendant 2 saisons ont une résistance significativement plus élevée et auront moins de problèmes d'infections gastro-intestinales par rapport aux jeunes bovins qui n'ont pâturé qu'au cours de la deuxième année de vie.

### 2.1.2 > 2<sup>e</sup> année de vie (été) : Pâturage pizza

- Équiper le parcellaire avec une **place centrale sèche**, un abri et un abreuvoir.
- À partir de là, diviser le parcellaire en **7 parts de « pizza »** (voir figure). Chaque parcelle découpée est laissée au repos pendant 6 semaines.
- Visiter les minimum une fois par semaine pour observer et offrir une nouvelle "part de pizza".
- Coordonner l'offre et la demande hebdomadaires d'herbe (nombre d'animaux x consommation de Matière Sèche (MS)).
- Ce système de pâturage réduit la pression parasitaire de **75%** par rapport au pâturage continu classique.
- En été, une alimentation complémentaire peut également être donnée.
- Assurer un bon apport en minéraux (buissons fourragers, via l'eau, seau à lécher, bolus, etc.).



### 2.1.3 > 2<sup>e</sup> année de vie (automne) : Meneur/suiveur

- Les jeunes bovins au cours de leur deuxième année de vie ont déjà développé une certaine résistance, selon le protocole ci-dessus.
- Le groupe de génisses pleines (suiveur) pâture immédiatement derrière les vaches (meneur).

## 2.2 > Ressources naturelles

### 2.2.1 > Herbes antiparasitaires

Les plantes suivantes aident les bovins à se défendre contre les parasites : **sainfoin, lotier, ail des ours, noisetier, châtaignier, plantain lancéolée, chicorée**, etc. Des recherches ont montré que ces plantes ont un effet vermifuge grâce aux tanins qu'elles contiennent. Le tanin forme une couche de mucus à l'intérieur de la paroi intestinale qui rend difficile la fixation des vers.

### 2.2.2 > Pâturage régénératif

Les parasites vivent près du sol (jusqu'à 5 cm au-dessus du sol). Entrer dans la prairie à une hauteur d'herbe plus élevée, comme c'est le cas en pâturage régénératif, permet de résoudre le problème. Il faudra déplacer le fil min. 1x/jour. En système « pizza » (voir figure ci-dessus) on peut utiliser des barrières à ouverture automatique.



Quant à la grande douve et au paramphistome, les principales recommandations consistent à **empêcher** les animaux de pâture à proximité des cours ou **plans d'eau**, dans les zones humides des prairies, et à maintenir les alentours des abreuvoirs secs. Il est conseillé de **faucher** et ensiler au moins pendant 4 semaines les surfaces infestées, ainsi que de ne pas laisser les animaux plus de 2 mois et demi sur une parcelle afin d'éviter les ré-infestations.

Source : Gestion du parasitisme chez les génisses au pâturage, CRA-W (Dossier\_Gestionduparasitisme\_20191.pdf)



### 3. DIAGNOSTIC

L'éleveur dispose de moyens de diagnostic pour suivre la pression parasitaire et pour **éviter le traitement systématique**. Il s'ensuit une **réduction du coût des traitements** antiparasitaires (jusqu'à 15% des frais vétérinaires) mais aussi une bonne immunité face aux strongles digestifs.

- analyse des matières fécales par **coproscopie**. Prix **10-13€** par analyse.
- dosage du pepsinogène sanguin sur les génisses de moins de deux ans. La **prise de sang** doit être faite au plus tard dix jours après la rentrée à l'étable en fin de saison de pâturage. Passé ce délai, les résultats ne sont plus interprétables.

> **Evaluer l'immunité acquise envers le strongle digestif *Ostertagia ostertagi*.**



**De nombreux vermifuges sont nocifs pour la vie du sol (les bousiers notamment y sont très sensibles). Gérez-les consciemment pendant la saison de pâturage.**

#### CONTACTS

##### PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT

Audrey POLARD • apolard@pnpe.be • +32 (0)488 981 156

##### PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES

Hervé LUST • h.lust@pnpc.be • +32 (0)68 54 46 02

##### OBS'HERBE

Pieter Van Rumst • pieter@obsherbe.com • +32 (0)478 77 97 05

##### FUGEA

Anouchka Hoffmann • ah@fugea.be • +32 (0)499 71 44 44



**La réalisation de cette fiche a été financée par le GAL des Plaines de l'Escaut dans le cadre de la fiche agriculture résiliente avec la collaboration du PNPC et de la FUGEA et l'expertise technique d'Obs'Herbe**



PRÉVENTION DU PARASITISME | 3/3

